



FICHE TECHNIQUE

KEIM CONCRETAL-MR 2.0

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

Mortier de réparation fibré pour le système de réparation de bétons KEIM Concretal selon ZTV-ING TL/ TP BE PCC I - II, et selon la liste des règles de construction A, partie 2 ainsi que selon la norme EN 1504-3 classe R4.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Substitut du béton lors de la remise en état de bâtiments et d'ouvrages d'art en béton armé et pour la remise en état de bétons du génie civil relevant du domaine statique, tout comme ceux soumis à des sollicitations dynamiques.

KEIM Concretal-MR 2.0 peut être appliqué en épaisseurs de couches de 5 mm à 50 mm et en plusieurs couches en fonction des besoins. (Selon ZTV-ING, épaisseur de couche de 10 mm minimum).

Pulvérisable en voie humide..

3. PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

- à un composant
- faible retrait
- durcissement sans fissures
- imperméable à l'eau liquide
- hautement perméable à la vapeur d'eau
- résistant au gel et au sel de déneigement
- haute résistance à la carbonatation
- Réaction au feu : incombustible (classe A1 selon DIN 4102-1)
- modifié par des résines

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT:

- Densité du mortier frais: environ 2,06 kg/dm³
- Temps de mélange: 5 min.
- Profondeur de carbonatation: 0,0 mm/90 jours
- Module d'élasticité dynamique: > 32500 N/mm²
- Retrait (28d): environ 0,78 mm/m

CLASSEMENT:

- Résistance à la compression (28d): > 55 N/mm²
- Résistance à la flexion (28d): > 8,5 N/mm²

TEINTES:

gris

4. INSTRUCTIONS DE MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DU SUPPORT:

Le support doit être adhérent, sec, propre et exempt de de poussière, d'huile et autres substances pouvant nuire à l'adhérence. Les anciens revêtements organiques doivent être complètement éliminés.

Traiter les surfaces par procédé de décapage par projection d'abrasifs avant une application par pulvérisation sur des surfaces complètes. Les poussières, coulis de ciment et couches non adhérentes doivent être complètement éliminés. La

FICHE TECHNIQUE – KEIM CONCRETAL-MR 2.0

résistance à la traction perpendiculaire requise sur supports minéraux doit correspondre aux règles de l'art et DTU en vigueur.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE:

La température de l'air et du support pendant l'application et le séchage est comprise entre ≥ 5 °C et ≤ 30 °C. Ne pas appliquer en plein soleil ou sur des supports chauffés par le soleil. Protéger les surfaces du soleil direct, du vent et de la pluie pendant et après l'application.

PRÉPARATION DU PRODUIT / GACHAGE / TRANSPORT:

Mélanger lentement KEIM Concretal-MR 2.0 avec environ 3,8 - 4,0 litres d'eau propre pour un sac de 25kg à l'aide d'un turbo-malaxeur ou bien avec un malaxeur, en continu pendant 5 min, jusqu'à obtention d'un mélange homogène. Ne pas mélanger manuellement. La quantité d'eau nécessaire dépend des conditions de température :

Température basse : besoin en eau moins important

Température haute : besoin en eau plus important

CONSOMMATION:

environ 1,8 kg/m² par mm

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles sont à déterminer avec exactitude par des essais sur chantier.

PRÉPARATION:

Application manuelle :

Préhumidifier les supports absorbants avant application de KEIM Concretal-MKH, éviter le ressuage d'eau. Appliquer énergiquement le coulis KEIM Concretal-MKH à la brosse et ce, uniquement sur les supports humides au toucher. Appliquer KEIM Concretal-MR 2.0 frais sur frais à la truelle sur le support préparé avec KEIM Concretal-MKH. Epaisseur de la couche 5 mm à 50 mm (En cas d'application partielle, jusqu'à 100 mm d'épaisseur totale). Epaisseur d'application par passe max. 25 mm. L'épaisseur d'application par passe dépend de la taille et du type de défaut à réparer, de même que de l'endroit où il se situe (plafond, mur, sol). En cas d'application en plusieurs couches, la couche précédente doit déjà avoir une tenue mécanique suffisante pour recevoir la couche suivante. Si le mortier de la couche précédente a déjà fait sa prise, l'humidifier à nouveau et le traiter avec KEIM Concretal-MKH. Les bords de béton à réparer doivent toujours être prétraités avec KEIM Concretal-MKH.

Application pulvérisée :

Les conditions de préparation et d'application sont similaires à celles d'un mortier standard. L'application de KEIM Concretal-MKH n'est pas nécessaire. Lors d'un traitement contre la corrosion, appliquer KEIM Concretal-MKH en trois passes. Pour la mise en œuvre de KEIM Concretal-MR 2.0 par pulvérisation, il convient d'utiliser une machine à projeter pour enduits de granulométrie inférieure à 4 mm. Utiliser une pompe à débit variable. Veiller à avoir suffisamment d'espace de travail notamment lors d'une application sur façades échafaudées. Respecter un éloignement de 60 à 80 cm par rapport à la surface à traiter. KEIM Concretal-MR 2.0 peut être tiré et lissé après le dressage. Il existe un risque de modification des propriétés structurales du mortier, si celui-ci est travaillé trop tardivement une fois sa prise démarrée.

EPAISSEUR DE L'ENDUIT:

par application : 5 mm d'épaisseur de couche min. à 25 mm d'épaisseur de couche max.

Epaisseur totale de la couche : max. 50 mm, application partielle : 100 mm

TRAITEMENT ULTÉRIEUR:

KEIM Concretal-MR 2.0 doit être protégé d'un séchage trop rapide dû au soleil ou au vent, par exemple en le recouvrant (d'un film de protection) ou en le maintenant humide en le recouvrant de nattes et en le vaporisant d'eau. Il convient de respecter un délai de post-traitement d'au moins 5 jours.

FICHE TECHNIQUE – KEIM CONCRETAL-MR 2.0

DÉLAIS DE MISE EN ŒUVRE

Conditions de température	Temps de mise en œuvre selon différentes conditions de températures	Unités de temps
à + 5°C	60	minutes
à + 20°C	45	minutes
à + 30°C	30	minutes

NETTOYAGE DES OUTILS:

Nettoyer immédiatement à l'eau.

5. CONDITIONNEMENT

Quantité par conditionnement	Unité	Nombre par palette	Type de conditionnement
25	kg	40	sac

6. STOCKAGE

Durée de stockage max.	Conditions de stockage
12 mois	au sec hors gel

7. ÉLIMINATION

Pour des informations sur l'élimination, voir la section 13 de la fiche de données de sécurité.

Nomenclature déchets: 17 01 01

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Se référer à la fiche de données de sécurité.

CODE GIS:

9. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Protéger les surfaces qui ne doivent pas être traitées, notamment le verre, la céramique et la pierre naturelle. Nettoyer immédiatement avec beaucoup d'eau et éliminer les projections sur les surfaces environnantes ou les zones de circulation. Il est interdit de mélanger le matériau avec des produits n'appartenant pas au système ou avec des produits complémentaires appartenant à d'autres systèmes.

Les valeurs et propriétés mentionnées sont le résultat d'un travail de développement intensif et d'expériences concrètes. Nos recommandations écrites et orales ont pour but d'aider à la sélection de nos produits et ne constituent pas un rapport juridique contractuel. Plus particulièrement, elles ne libèrent pas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'assurer eux-mêmes, avec le soin habituel du secteur, de l'adéquation de nos produits en relation avec l'usage prévu. Les règles générales de la construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications visant à améliorer le produit ou son utilisation. La publication de cette édition rend caduques les éditions précédentes.

